

R.P. No. 395.

LÉGATION DE SUISSE,

le 26 août 1919.

E. C.
In circulation
Zürich am 30. Aug. 1919

Monsieur le Conseiller Fédéral,

J'ai l'honneur de Vous accuser réception de Vos dépêches politiques des 12 et 18 août, 111 My. et 111 T/M, du contenu desquelles j'ai pris connaissance avec un vif intérêt.

En ce qui concerne la question du rattachement du Vorarlberg à la Suisse, que j'estime être d'une très grande importance politique pour nous, je crois devoir faire remarquer que la presse anglaise, tant que j'ai pu la suivre, est absolument muette à ce sujet.

Aucun homme d'Etat britannique ne m'en a parlé et, selon Vos instructions, je me suis tenu sur la réserve.

"The Westminster Gazette" de samedi, "The Observer" de dimanche et "The Times" d'hier lundi ayant publié les télégrammes de Paris dont Vous trouverez les textes ci-inclus et d'après lesquels le bruit circulerait en France que le siège de la Société des Nations serait enlevé à Genève et fixé à Bruxelles, j'ai cru devoir demander à Sir Eric Drummond s'il y avait le moindre fondement officiel à cette rumeur. Mon interlocuteur n'hésita pas à répondre négativement, en faisant ressortir qu'il s'agissait là d'intrigues dont la source ne devait pas nous être inconnue. Il ajouta spontanément que les dispositions de la majorité des Pui-

Au Département Politique,

Affaires Etrangères,

B e r n e .



sances restaient favorables au maintien de Genève comme siège de l'administration de la Société des Nations, car ces Puissances estimaient qu'il était essentiel pour le bon fonctionnement de la Ligue qu'elle soit administrée dans un pays qui était resté neutre lors de la dernière guerre, l'influence des milieux étant indispensable au développement de la Société et au ralliement à elle des Puissances qui lui étaient encore étrangères.

Sir Eric Drummond pense que le meilleur moyen dont nous disposons pour faire cesser la campagne dirigée contre nous pour nous priver du siège de la Société serait que la Confédération pût déclarer le plus tôt possible son adhésion à la Ligue, en faisant observer que le vote populaire devait encore sanctionner cette mesure. Il faudrait éviter le mot "réserve", quoiqu'il ne saurait s'agir d'une restriction telle qu'elle est exclue par le Pacte de la Société.

Sir Eric me dit qu'il avait lieu d'admettre que le Japon ratifierait le Traité de Paix, y-compris le Pacte au courant de ce mois. Le Gouvernement Japonais attendait seulement l'arrivée à Tokio du document authentique et ce document doit lui être parvenu hier ou avant-hier.

Quant aux Etats-Unis d'Amérique, c'est l'incertitude. Personne ne peut savoir quelle tournure prendront les choses et il est bien possible que la convocation de

la séance constitutive de la Ligue, qui devait avoir lieu à Washington cet automne, devra être renvoyée, car l'invitation à la réunion ne saurait se faire avant la ratification par les Etats-Unis et, à partir de ce moment, deux mois au moins devront s'écouler avant que les délégués puissent arriver en Amérique.

Je Vous ai communiqué un aperçu de ce qui précède dans mon télégramme d'hier No. 98.

En réponse à Votre télégramme No. 81 du 23 de ce mois, j'ai eu l'honneur de Vous confirmer par mon télégramme d'aujourd'hui No. 99 ce que je Vous annonçais dans mes dépêches des 18 juin, 5 juillet et 18 août, ainsi que par mon télégramme No. 53 du 17 juillet, à savoir que les censures postale et télégraphique étaient formellement abolies en Grande-Bretagne. Officiellement, il n'y a donc plus de censure, ce qui n'exclut pas, à ce qu'en m'a dit confidentiellement à l'Office des Affaires Etrangères, que certains télégrammes d'une importance militaire ou stratégique seraient cependant censurés. Je tâcherai d'obtenir des renseignements plus précis et Vous en ferai part aussi tôt que possible.

Le grand discours que Mr. Lloyd George a tenu le 18 août à la Chambre des Communes et dont le texte accompagnait mon rapport du lendemain n'a, généralement parlant, pas une bonne presse en Angleterre. On reproche notamment au Premier Ministre d'avoir relevé avec soin toutes les difficultés dans lesquelles se débat-

tait le Royaume-Uni, mais sans en indiquer les remèdes. Quant à la politique commerciale, les libres-échangistes approuvent naturellement beaucoup que toutes les défenses et restrictions d'importation actuellement en vigueur cesseront dès le 1er septembre prochain, mais, d'autre part, ils craignent que, grâce à la faculté laissée au Board of Trade, de prendre des mesures pour la protection de ce qu'on appelle les "industries essentielles", un système tarifaire détourné ne soit introduit en Angleterre. Cette crainte est d'autant plus fondée qu'il n'existe pas de définition établissant quelles sont les "industries essentielles". En ce qui concerne spécialement notre commerce d'exportation, il ne pourra que profiter de la révocation des défenses ou restrictions d'importation, attendu que jusqu'à présent et parmi les articles qui nous intéressent, les verres d'optique, les instruments scientifiques et d'optique, les manchons à gaz etc. sont seuls compris parmi les marchandises dont la production en Angleterre doit être garantie. Je renvoie à ce sujet au rapport qu'en date du 22 courant, j'ai adressé à la Division du Commerce du Département de l'Economie Publique et dont je Vous envoie par le même courrier une copie.

L'ancien Ministre d'Etat, Mr. Arthur Henderson, a posé sa candidature en qualité de représentant du parti ouvrier dans une élection au Parlement qui doit avoir lieu samedi prochain. Au cours de sa campagne électorale, il a divulgué que, quand il avait été envoyé à Pétersbourg comme membre du Cabinet, il était muni des

- 5 -

pouvoirs de se substituer à l'Ambassadeur, Sir George Buchanan, mais que s'étant persuadé qu'il était dans l'intérêt du Pays que l'Ambassadeur restât à son poste, il avait renoncé spontanément à sa succession, qui lui aurait cependant rapporté £.8,000 par an.

Le Représentant de la Grande-Bretagne à Bruxelles ayant été promu dernièrement au rang d'Ambassadeur, le Ministre de Belgique à Londres, le Baron Moncheur, a, d'accord avec le Gouvernement Britannique, obtenu cette même promotion. La Belgique sera donc dorénavant représentée en Grande-Bretagne par un Ambassadeur et, ainsi que je Vous l'ai déjà annoncé, il en sera de même prochainement pour le Brésil et probablement pour l'Argentine et le Portugal.

Il Vous intéressera peut-être d'apprendre que hier, lundi, a été commencé le service aérien qui, à l'avenir, doit se faire régulièrement entre Londres et Paris et Londres et Bruxelles et vice-versa. Le premier aéroplane parti ne portait que quelques marchandises. S'étant élevé de Hounslow à neuf heures du matin, il était de retour à 2 h. 45 de l'après-midi. Une autre machine portant douze passagers partit de Hounslow à midi et demi et devait arriver au Bourget à 2h.45 de l'après-midi. L'examen ^{de douane} se fait au départ et le voyage coûte actuellement £.15.15.- par place, mais la Compagnie espère pouvoir bientôt faire des réductions de prix considérables. Les aéroplanes transporteront aussi des lettres au prix

de deux shellings six pence par quatorze grammes ($\frac{1}{2}$ once) .
 Une connaissance qui a fait le trajet m'a dit qu'enfoncé
 dans le corps de la machine , on ne voyait pas grand' cho-
 se et qu'il y faisait trop sombre pour pouvoir lire. Il
 est certain que de considérables améliorations devront
 encore être apportées à ce service.

Vu les récents troubles de Londonderry, le
 Gouvernement s'est vu obligé d'envoyer encore une vingtai-
 ne de mille hommes en Irlande. L'armée d'occupation de
 cette île s'élève donc actuellement à près de 80,000 hom-
 mes.

Veuillez agréer, Monsieur le Conseiller Fédéral,
 les nouvelles assurances de ma haute considération.

Le Ministre de Suisse :

1 annexe.

Carlins